



COMMISSION SPORTIVE

Mardi 23 Août 2022 à 14h00

Procès-Verbal N°569

Présents : Dan Marchal, Gérard Bouat, Daniel Guillard

Excusés : Amar Remli, Bernard Buosi, Michel Vachetta, Annie Brault

U13

Date limite des pré-engagements niveau 1 et 2 : le 29 août

A ce jour 10 équipes de niveau 1 et 17 équipes de niveau 2 n'ont pas renouvelé leurs pré-engagement

Date limite des pré-engagements niveau 3 : le 13 septembre

Pour une bonne organisation de ces niveaux la commission demande aux clubs de bien respecter ces dates butoirs

Responsable Daniel GUILLARD 06.87.34.22.88.

U15

D1 / D2

Les poules et le calendrier seront consultables sur le site en fin de semaine

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94.

U17

D1 Composition de la poule :

Echirolles 2 / Saint Martin d'Hères / Fc2A / Saint Marcellin / Crolles / Mos 3 R /

Eybens 2 / USVO / Isle d'Abeau 1 / Seyssins / Vallée de la Gresse / Domarin

D2 : L'Isle d'Abeau ne pouvant confirmer à ce jour le pré-engagement de son équipe 2, la commission procède à une montée supplémentaire. Par application des règlements sportifs du district, Manival 2 évoluera à ce niveau

Composition des poules de D2

Poule A : Saint Martin Uriage / Versoud / Echirolles 3 / Seyssinet / Sud isère /Jarrie Champ

Poule B : Villeneuve / Crossey / Manival 2 / Vinay / Deux Rochers / Tullins

Poule D : Corbelin / Saint Maurice Exil / Côte saint André / Reventin / Vazeze / Gpt Artas Charantonnay
OND 1

Poule C : Cassolard Passageois / Nivolas / Gpt Balmes Lauzes / Vallée du Guiers 1 / Tour Saint Clair / Chirens

Les calendriers seront consultables en fin de semaine sur le site.

D3 : Rappel date limite de validation des pré-engagement : le 5 septembre 2022.

Responsable Dan MARCHAL 06.24.79.26.38.

U20

Courrier de Vallée du Guiers déclarant leur forfait général dans cette catégorie

D1 : Suite à la décision des commissions d'appel du district et de la ligue AURA, Bourgoin incorpore la poule de D1. De ce fait Bourgoin 2 prend la place de Vallée du Guiers. Le calendrier de cette poule unique de D1 n'est pas modifié.

Responsable Gérard Bouat 06.08.33.54.49.

SENIORS

Courrier de Beaucroissant :

La commission ne peut accéder à votre demande de changement de poule. La composition des poules est faite en tenant compte d'une répartition équitable des équipes montantes, se maintenant ou descendantes

De plus les équipes situées au centre du district sont susceptibles d'incorporer des poules Sud ou Nord suivant les besoins en cherchant à ce que ne se soit pas toujours le même club qui soit affecté sur le même secteur.

Courrier de Vallée du Guiers

D2 Vallée du Guiers demande à ce que son équipe 2 ne joue pas en D2, mais évolue en D3. Cette demande a été acceptée. De ce fait afin que la poule C reste à 12 équipes, il est nécessaire de procéder à une accession supplémentaire. Celle-ci concerne le meilleur troisième des 4 poules de D3 de la saison passée. Après application des règlements sportifs du district, c'est Vallée de l'Hien 1 qui prend la place de Vallée du Guiers 2 en poule C

D3, Poule C : Vallée du Guiers 2 prend la place de Vallée de l'Hien 1

D4 : Composition des 5 poules :

Poule A : Abbaye, Bourg d'Oisans, Crolles 2, Domène 2, FC 2A 2, Froges, Pays Allevard, St Marin d'Uriage, Tunisiens SMH2, Versoud 2, St Martin d'Hères 3

Poule B : Chirens, Crossey, St Paul de Varces 2, Miribel 2, Pays Voironnais 2, RO-Claix 2, Sure 2, Vourey ; Noyarey 2, Sassenage 3,,St Lattier 2

Poule C : La Batie Divisin, Bourbre, Commelle, St Hilaire de la Côte, Faramans 2, LCA Foot 2, ECBF 2, St Geoire en Valdaine, St Siméon, , Velanne, Virieu Valondras,

Poule D : Bouvesse, Tignieu 2, Villefontaine 2, Turc Verpillière, Creys Morestel 3, Dolomieu 3, Corbelin 2, Vallée de l'Hien 2, Bouchage Passins, Cessieu, Cassolard Passageois

Poule E : Artas Charantonny 2, CVL 38 2, Estrablin 2, Crémieu, St Maurice Exil 2, Varèze 3, Thodure, Unifoot 2, Eyzin-Pinet 2, Ruy 2, MOS 3R 4